

Séance publique du 10 octobre 2006

Délibération n° 2006-3621

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Solaize

objet : **Aménagement des abords du pôle scolaire Chantabeau - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 20 septembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Pour desservir le nouveau pôle de l'enfance, rue Chantabeau à Solaize, comportant une crèche, un gymnase et la réfection complète des écoles maternelles et primaires, une opération de sécurisation des espaces publics a été inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements communautaires (PPI), votée par le conseil de Communauté en date du 12 juillet 2004 (délibération n° 2004-2077).

Le projet et son coût de réalisation

Ce projet comporte la création d'un parking d'une soixantaine de places, d'un trottoir rue du 8 mai 1945 et la sécurisation du carrefour des rues Chantabeau et 8 mai 1945.

Sa réalisation nécessite :

- une acquisition de garage appartenant aux consorts Cledassou. Une négociation amiable est en cours. La mise à disposition des terrains pourrait intervenir dès le mois de novembre 2006,
- une cession gratuite de terrain appartenant à la ville de Solaize,
- la démolition du garage,
- la création du parking végétalisé (60 places),
- le réaménagement du carrefour Chantabeau angle 8 mai 1945,
- la construction de trottoir (2 mètres de large) et de stationnement en long (2 mètres de large) sur la rue du 8 mai 1945,
- la requalification de la rue Chantabeau (2 trottoirs de 2 mètres de large et une chaussée de 6 mètres de large), après régularisation des acquisitions foncières et démolitions du garage.

Son coût de réalisation est estimé à 590 700 € TTC, dont 45 500 € pour les acquisitions foncières et 18 000 € pour la démolition du bâtiment. L'allotissement des travaux se décompose comme suit :

- lot n° 1 : voirie	78 295,66 €
- lot n° 2 : asphalte	63 275,17 €
- lot n° 3 : bordures	75 194,59 €
- lot n° 4 : enrobés	85 536,33 €
- lot n° 5 : pavage	45 292,68 €
- lot n° 6 : plantations	41 000,00 €
- lot n° 7 : signalisation horizontale	3 500,00 €
- lot n° 8 : CSPS	3 500,00 €
- lot n° 9 : métallerie	3 369,21 €
- lot n° 10 : plan de récolement	4 000,00 €

- lot n° 11 : assainissement	37 933,44 €
- lot n° 12 : démolition	15 000,00 €

Les travaux pourraient être initialisés sur les marchés à bons de commande de la direction de la voirie, de la DSIT, de l'eau, de la logistique et des bâtiments conclus par voie d'appel d'offres, aucun lot ne dépassant 210 000 € HT.

Circuit décisionnel : ce projet a fait l'objet d'un avis favorable du pôle politique des déplacements le 26 juin 2006 et a été présenté pour information au Bureau le 4 septembre 2006 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

Approuve :

a) - la réalisation des travaux d'aménagement des abords du pôle scolaire Chantabeau à Solaize pour un montant de 590 700 € TTC,

b) - l'individualisation de l'autorisation de programme déplacements urbains, opération Solaize, aménagement des abords du pôle scolaire Chantabeau pour le montant total de 590 700 € TTC en dépenses répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 2006 : 340 000 € TTC,
- 2007 : 120 000 € TTC,
- 2008 : 130 700 € TTC.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,